

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une assemblée qui se tiendra le mardi 25 février 2025 de 19h à 21h, au salon du personnel

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	1 min.
2.	Nomination d'un(e) secrétaire	1 min.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4.	Suivi et adoption du procès-verbal du 28 janvier 2025	3 min.
5.	Parole au public	
6.	Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	1 min.
POINT D'ADOPTION		
7.	Critères de sélection de la direction d'établissement 2025-26 (doivent être achem direction générale du CSSP pour le 11 avril 2025)	inés à la 20 min.
8.	Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école (suivi d'actualisation)	15 min.
POINT D'APPROBATION		
9.	Demande de remboursement d'un parent en lien avec l'utilisation du reliquat	6 min.
POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI		
10.	Suivi en lien avec l'effort budgétaire	10 min.
11.	Suivi en lien avec la réfection du parcours naturel	10 min.
12.	Suivi en lien avec le projet éducatif de l'école	10 min.
13.	Suivi de choix du fournisseurs photos scolaires 2025-26	5 min.
14.	Parole au représentant au comité de parents	5 min.
15.	Parole au personnel de l'école	
	15.1. Personnel enseignant	5 min.
	15.2. Personnel professionnel	5 min.
	15.3. Personnel de soutien	5 min.
	15.4. Direction	5 min.
16.	Autres sujets :	
17.	Rappel de la date de la prochaine assemblée : 25 mars 2025	1 min.
18.	Levée de l'assemblée	1 min.

Veuillez noter que le minutage inscrit se veut à titre indicatif seulement.

Catherine Gagné Présidente du Conseil d'établissement École de la Passerelle Sophie Lussier Directrice École de la Passerelle

